### COMMUNE D'EYBOULEUF

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune d'EYBOULEUF s'est réuni en session ordinaire à la mairie le 26 février 2016 à 20 h suivant la convocation du 19 février 2016, sous la présidence du Maire, M. DUMONT Bernard.

M S. VINCENT a été élu secrétaire de séance.

### Délibération du 26 février 2016 2016-00

## Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 février 2016

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	9	9	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

Lecture faite du compte rendu,

Le Conseil Municipal,

<u>APPROUVE</u> sans réserve le compte rendu de la réunion du 11 février 2016.

## <u>Délibération du 26 février 2016</u> <u>2016-03</u> Compte Administratif 2015 – Commune

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	8	8	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. DUMONT Bernard, Maire, après s'être

fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

## 1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	INVESTTI	SSEMENT	FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou
	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents
Résultats reportés		21 794.03	7.	39 219.36		61 013.39
Opérations de l'exercice	18 153.65	11 285.09	243 282.93	248 904.40	261 436.58	260 189.49
TOTAUX	18 153.65	33 079.12	243 282.93	288 123.76	261 436.58	321 202.88
Résultats de clôture	-	14 925.47	-	44 840.83		59 766.30
Restes à réaliser	24 447.55	1 261.00	-	54	24 447.55	1 261.00
TOTAUX CUMULES	24 447.55	16 186.47	-	44 840.83	24 447.55	61 027.30
RESULTATS DEFINITIFS	8 261.08	-	-	44 840.83	-	36 579.75

- 2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

# Délibération du 26 février 2016 2016-04 Compte Administratif 2015 – Assainissement

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	8	8	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du service assainissement, dressé par M. DUMONT Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	INVESTIS	SSEMENT	FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE		
	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou	
	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents	
Résultats reportés	2 107.27			1 305.36	2 107.27	1 305.36	
Opérations de l'exercice	8 141.70	7 989.46	10 579.37	12 608.93	18 721.07	20 598.39	
TOTAUX	10 248.97	7 989.46	10 579.37	13 914.29	20 828.34	21 903.75	
Résultats de clôture	2 259.51	-	-	3 334.92	2 259.51	3 334.92	
Restes à réaliser		- 12	12	_			
TOTAUX CUMULES	2 259.51	-	-	3 334.92	2 259.51	3 334.92	
RESULTATS DEFINITIFS	2 259.51	12	4	3 334.92	<u> </u>	1 075.41	

- 2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### <u>Délibération du 26 février 2016</u> <u>2016-05</u>

#### Approbation du Compte de Gestion 2015 – Commune

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	9	9	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des

comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1 Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2 Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
  - 3 Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

# <u>Délibération du 26 février 2016</u> 2016-06 Approbation du Compte de Gestion 2015 - <u>Assainissement</u>

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	9	9	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

### Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1 Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2 Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
  - 3 Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## Délibération du 26 février 2016 2016-07

# Budget Primitif 2016 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 Commune

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	9	9	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

SECTION D'INVESTISSEM	ENT	SECTION D'EXPLOITATION		
Report déficitaire n-1 Report excédentaire n-1	21 794.03	Report déficitaire n-1 Report excédentaire n-1	39 219.36	
Dépenses de l'exercice Recettes de l'exercice	18 153.65 11 285.09	Dépenses de l'exercice Recettes de l'exercice	243 282.93 248 904.40	
Résultat de l'exercice	-6 868.56	Résultat de l'exercice	5 621.47	
Résultat cumule de la section	14 925.47	Résultat cumule de la Section	44 840.83	
Restes à réaliser dépenses Restes à réaliser recettes	24 447.55 1 261.00	Affectation à l'investissement Complément d'affectation	8 261.08 0.00	
Besoin de financement	8 261.08	Total à affecter	8 261.08	
Prélèvement à effectuer	8 261.08	Reprise n+1 en exploitation	36 579.75	

### Délibération du 26 février 2016 2016-08

# Budget Primitif 2016 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 Assainissement

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	9	9	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

SECTION D'INVESTIS	SEMENT	SECTION D'EXPLOITATION		
Report déficitaire n-1	2 107.27	Report déficitaire n-1		
Report excédentaire n-1	-	Report excédentaire n-1	1 305.36	
Dépenses de l'exercice	8 141.70	Dépenses de l'exercice	10 579.37	
Recettes de l'exercice	7 989.46	Recettes de l'exercice	12 608.93	
Résultat de l'exercice	-152.24	Résultat de l'exercice	2 029.56	
Résultat cumule de la section	- 2 259.51	Résultat cumule de la Section	3 334.92	
Restes à réaliser dépenses	0.00	Affectation à l'investissement	2 259.51	
Restes à réaliser recettes	0.00	Complément d'affectation	0.00	
Besoin de financement	2 259.51	Total à affecter	2 259.51	
Prélèvement à effectuer	2 259.51	Reprise n+1 en exploitation	1 075.41	

# Délibération du 26 février 2016 2016-09 Adhésion à la société Protectrice des Animaux

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
10	7	2	7	9	9	0

Présents: DUMONT B., BEAUBIER G., VINCENT S., BECHAMEIL F., DEFAYE J.P., JUDAS S., LABREGERE O.,

Représenté: SARRAZY S. (procuration à VINCENT S.), MALIBAS M. (procuration à BEAUBIER G.),

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les obligations règlementaires des communes concernant les animaux trouvés sur la voie publique et présente les prestations proposées par la Société Protectrice des Animaux ainsi que son coût.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide

- D'ADHERER à la Société Protectrice des Animaux
- De <u>VERSER</u> une participation à la hauteur de 0.60€ par habitant suivant le recensement de la population de l'INSEE soit un montant de 261€ pour l'année 2016.
- De <u>SIGNER</u> la convention de fourrière enlèvement et garde des animaux

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2016.

Délibérations certifiées exécutoire, affichées et transmises à la Préfecture le 29 février 2016

Le Maire,
Bernard DUMON